

DU CYBERESPACE SÉCURISÉ À UNE “FRONTIÈRE VIRTUELLE SCHENGEN”

LE 29 AVRIL 2011 JEAN MARC MANACH

La présidence d'un groupe de travail policier européen propose la mise en oeuvre d'une "frontière virtuelle Schengen" et de "points d'entrée virtuels" au moyen desquels les FAI pourraient filtrer l'internet.

MaJ du 26/05/2011 : EDRI, une ONG de défense des libertés sur l'internet, s'est procuré une **présentation plus complète** du dispositif. Objectif, comme le rapporte l'**article de Vincent Truffy** (abonnés) sur Mediapart :



passer dans les pays de l'Union d'un accès à un Internet ouvert – et éventuellement dangereux – à un intranet sécurisé qui, faute d'empêcher les «contenus illégaux», les rendrait invisibles au plus grand nombre en empêchant les internautes de se connecter aux sites inscrits sur une liste noire.



Les citoyens européens seraient-ils plus en sécurité s'ils naviguaient, non pas sur l'internet, mais sur un intranet sécurisé ? Si, à la manière de l'internet chinois, les fournisseurs d'accès étaient non seulement chargés de filtrer l'internet, mais également de surveiller les “points d'entrée virtuels” sur l'internet européen, à la manière d'un cyberspace Schengen ?

La **proposition [pdf]**, très sérieuse, a été faite mi-février par la présidence du **LEWP** (Law Enforcement Working Party), un groupe de travail au sein du Conseil Justice et affaires intérieures de l'Union européenne. Dirigé par le pays qui occupe la présidence du Conseil de l'UE (en l'espèce, la **Hongrie**), le LEWP est considéré comme “un maillon important dans la législation européenne” dont l'importance “est peu susceptible d'être surestimée”.



Cybercrime

La présidence du LEWP a présenté son intention de proposer des mesures concrètes visant la création d'un cyberspace sécurisé européen doté d'une sorte de “frontière virtuelle Schengen” et de “points d'entrée virtuels” au moyen desquels les fournisseurs d'accès à internet (FAI) pourraient bloquer les contenus illicites basés sur une “liste noire” européenne. Les délégations ont également été informées qu'une conférence sur le cyber-crime se tiendrait à Budapest les 12 et 13 avril 2011.



L'information, **repérée** par l'ONG Statewatch, vient d'être **relayée** par le journaliste Glyn Moody qui, passé l'étonnement de voir qu'il se trouve encore des gens, en 2011, pour employer le terme de “cyberspace”, résume le projet en évoquant une improbable et impossible “imposition de la censure à l'échelle européenne” :



Ils n'ont qu'à regarder la porosité de la Grande Muraille (virtuelle) de Chine, qui a pourtant été créée et perfectionnée par des experts possédant d'énormes ressources.

Le fait que les «listes noires» (a) ne fonctionnent pas et (b) sont toujours imparfaites semble ne pas avoir été mesuré par ces corniauds de Bruxelles.

Quand bien même elles fonctionneraient, il est scandaleux que l'Union européenne puisse envisager leur utilisation sans le moindre accès de conscience.



L'affaire fait également les choux gras des médias germaniques. **Interrogé** par DiePresse, Andreas Wildberger, secrétaire général de l'association des FAI autrichiens, qualifie la proposition de "tout à fait absurde" et de techniquement impossible à mettre en œuvre.

Sur **Heise**, Jimmy Schulz, député FDP responsable de la **commission** parlementaire allemande sur l'internet et la société numérique, qualifie lui aussi la proposition de "non-sens complet" et de "non-sens technique", tout en brocardant ces "bureaucrates de Bruxelles" qui veulent ainsi s'inspirer de la censure en œuvre en Chine pour faire de l'internet un espace aussi "propre que Disneyland"...

"Il est impressionnant de voir le nombre d'organisations qui poussent à la mise en œuvre d'une solution Internet à la chinoise", s'étonne de son côté un représentant de Censorship AK, une organisation lutte contre la censure sur l'internet. Sur son blog, l'ONG **imagine** ainsi ce que serait un Internet où tout ce qui ne serait pas autorisé serait bloqué, tel que le mot "enfant" dans une URL, marque déposée par la société Ferrero...

Photo via Flickr CC by-nc-sa **loehrwald**

U.H.M.

le 29 avril 2011 - 13:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quand technocratie, ploutocratie et Réaction se tiennent la main, on a des propositions aussi débiles que celle-ci. Le problème, c'est que malgré un phénomène désormais bien connu et général (le web), cette classe de "dirigeants" va continuer à nous pondre des réglementations et projets de législations toujours plus ineptes. D'ACTA à Hadopi en passant par Loppsi et ce grotesque "Shenghen virtuel".

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RILAX

le 29 avril 2011 - 15:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*J'adore manger des enfants, les enfants surprises, les enfants en barre et les enfants bueno.
Ce cœur de lait entouré de chocolat font des enfants de succulentes cochonneries à manger !*

Blague à part, ça fait peur en effet que des gens, des technocrates puissent vouloir imiter la chine sur le terrain d'internet.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BLABLA

le 30 avril 2011 - 10:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous avez raison de signaler la démarche à l'attention des internautes, elle est clairement susceptible d'avoir des conséquences fâcheuses pour la liberté du Web.

Toutefois, la teneur de l'article laisse à penser qu'une force obscure bruxelloise, bureaucratique et hors d'atteinte, complotte contre les peuples. Si je comprends bien les choses, la proposition émane d'un sous groupe du Conseil JAI du conseil du Conseil de l'UE. Il s'agit donc d'une proposition émanant des Etats, ceux que nous avons élu, et qui décident à l'échelle européenne de pondre ceci. L'Europe, n'est pas une entité exogène. Nous sommes l'Europe, les décideurs sont nos gouvernement via leurs représentants. Qu'ils décident de faire à l'échelle nationale Hadopi, ou à l'échelle européenne ce projet même est une chose qui participe de la même réalité, qui est celle des démocraties représentatives, fédérées au niveau européen. Si nous ne sommes pas d'accord avec leurs actions, il convient d'élire d'autres gouvernements, de leur demander plus de comptes (les journalistes jouent là un rôle essentiel), etc. Mais pas d'entretenir l'idée d'un pouvoir Bruxellois aux contours indécis et à l'action cachée et sournoise.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

U.H.M.

le 30 avril 2011 - 20:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ah, encore un qui croit qu'il suffit de voter pour vivre en démocratie..

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BLABLA

le 1 mai 2011 - 15:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ UHM ; Votre commentaire est suffisamment laconique, lapidaire, et caricatural pour ne pas appeler de commentaire, mais je m'y risque. Etant démocrate et vivant dans la réalité, je fait avec ce qui existe et vote, condition sine qua non pour l'existence de la démocratie. Que vous soyez mécontent de son fonctionnement (comme une très grande partie des citoyens) et que vous souhaitiez la réformer ne doit pas vous dispenser ni de penser, ni d'agir dans son cadre actuel. C'est cela la démocratie, une forme d'école de la médiocrité et du compromis, très peu enthousiasmante a priori mais exigeant des efforts constants (et pas que des votes, certes). Que vous prétendiez donc (c'est ce que je crois percevoir de votre commentaire) que le vote n'est pas suffisant, ne doit pas vous faire oublier qu'il est nécessaire. Si vous êtes mécontent des décisions politiques de gouvernement élus, il va bien vous falloir trouver le moyen de les contrer. La meilleure façon est encore de ne pas les réélire, et d'accepter, s'ils sont réélus, qu'ils sont légitimes et forts. Reste à trouver alors les moyens de vous faire entendre.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RAPHAËL GRAND

le 26 mai 2011 - 13:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La proposition de la LEWP, mentionnée dans cet article, a subi une correction le 10 mai 2011. Justement en lien avec le chapitre du cybercrime...

Le document le plus récent se trouve ici:

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/11/st07/st07181-co01.en11.pdf>

Cordialement

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RGV26

le 27 mai 2011 - 23:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@blabla : effectivement vous vous bercez d'illusion de vivre dans une démocratie. Ne vous en faite pas je ne le critique pas nos gouvernants ont tous fais pour que vous y croyez à cette illusion. Maintenant moi je m'accorde aux faits (donc la vraie réalité et non celle que l'on nous perfuse) et actions de nos "gouvernants".

Est-ce que nos gouvernants font exprès d'avoir une si médiocre connaissance d'internet ? D'un ordinateur ? Ils devraient se mettre à jour quelque fois...(sont rares à l'être)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRED (Z)

le 2 juin 2011 - 12:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@blabla: le vote n'est certainement pas une condition sine qua non pour la démocratie. C'est un outil.

La condition sine qua non de la démocratie c'est un peuple informé et capable de s'organiser. Même sans vote, un tel peuple est capable de bien plus d'influence sur la direction de son pays, que nous le sommes dans nos démocraties modernes.

Les Français passent en moyenne 3 heures par jour devant leur télévision, le reste du temps ils le passent à dormir, à attendre dans les bouchons et à travailler dans des entreprises où les syndicats sont en voie de disparition.

Il n'y a pas de place pour la discussion ou l'action Politique dans la vie du consommateur abruti.

Et quand on voit que Facebook, cette dictature numérique où chaque geste est catalogué et analysé, est devenu synonyme d'Internet pour beaucoup, les espoirs sont minces pour le cyber-citoyen qui ne sera sans doute bientôt plus qu'un cyber-consommateur.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Liens de la semaine | (w)Here is my mind? le 8 juin 2011 - 19:20

[...] Un Schengen virtuel? : <http://owni.fr/2011/04/29/conseil-union-europeenne-hongrie-frontiere-virtuelle-schengen/> [...]